



**L'INITIATIVE DE RELANCE RÉGIONALE DE L'AÉROSPATIALE  
GUIDE DU DEMANDEUR**

## Table des matières

SECTION A – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....	2
1. Introduction.....	2
2. L'Initiative de relance régionale de l'aérospatiale en bref.....	2
SECTION B – RENSEIGNEMENT SUR LE PROGRAMME.....	3
1. Qui peut présenter une demande? .....	3
2. Quels types d'activités sont admissibles? .....	4
3. Quelles sont les priorités?.....	5
SECTION C – PROCESSUS DE DEMANDE.....	5
1. Processus.....	5
2. Étapes à suivre pour présenter une demande.....	5
3. Remplir la demande d'aide financière.....	5
SECTION D – L'INITIATIVE DE RELANCE RÉGIONALE DE L'AÉROSPATIALE .....	10
A. Informations additionnelles sur le projet .....	10
B. Diversité et inclusion .....	12



L'INITIATIVE DE RELANCE RÉGIONALE DE L'AÉROSPATIALE  
GUIDE DU DEMANDEUR

## SECTION A – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### 1. Introduction

Le présent Guide du demandeur fournit des renseignements pour aider les demandeurs à remplir et à présenter une demande d'aide financière dans le cadre de l'Initiative de relance régionale de l'aérospatiale (IRRA). Les demandeurs doivent lire le présent Guide du demandeur en entier avant de commencer à remplir une demande. Il incombe au demandeur de remplir toutes les sections du formulaire de demande de la façon la plus précise et la plus complète possible et d'inclure tous les renseignements requis, tel qu'indiqué dans le présent guide. S'il ne le fait pas, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) pourrait ne pas considérer la demande.

Pour toute question, prière de communiquer avec le bureau de l'APECA de votre région :

- **Siège social** : 1-800-561-7862
- **Nouvelle-Écosse** : 1-800-565-1228
- **Nouveau-Brunswick** : 1-800-561-4030
- **Île-du-Prince-Édouard** : 1-800-871-2596
- **Terre-Neuve-et-Labrador** : 1-800-668-1010
- **Ottawa** : 613-941-7241

### 2. L'Initiative de relance régionale de l'aérospatiale en bref

#### a) Durée du programme

L'initiative de relance régionale de l'aérospatiale (IRRA) fournira un investissement de 250 millions de dollars sur trois ans (2021-2022 à 2023-2024) à l'échelle du Canada pour soutenir le rétablissement du secteur aérospatial.

#### b) Les objectifs du programme

Les objectifs de l'IRRA est d'appuyer des projets visant à maintenir et à accroître l'innovation, la productivité et la compétitivité des PME aérospatiales dans les régions qui soutiennent les grandes chaînes d'approvisionnement, ce qui permettrait au secteur de sortir de la pandémie avec la capacité de faire concurrence sur la scène mondiale.

Plus précisément, l'IRRA appuiera les projets qui :

- aident à l'écologisation des activités et des produits et contribuent aux pratiques respectueuses de l'environnement;
- améliorent la productivité; et
- renforcent la commercialisation et l'intégration dans les chaînes d'approvisionnement.



## L'INITIATIVE DE RELANCE RÉGIONALE DE L'AÉROSPATIALE GUIDE DU DEMANDEUR

### c) Définitions de l'aérospatiale :

Les principales activités de l'industrie de la fabrication aérospatiale peuvent comprendre, sans s'y limiter, les éléments suivants :

- Assemblages, sous-ensembles et pièces d'aéronef
- Moteurs et pièces de moteur pour aéronefs
- Fuselage, aile, queue et assemblage similaire
- Assemblage de la queue et des ailes (empennage)
- Simulateurs de vol
- Recherche et développement de prototypes pour produits aérospatiaux
- Systèmes spatiaux
- Satellites et composants de satellite de télécommunications
- Avionique
- Hélicoptères, hélices et pièces

Les principales activités de l'industrie des services d'entretien, de réparation et de révision (ERR) de l'aérospatiale peuvent comprendre, sans s'y limiter, les activités suivantes :

- Entretien lourd, entretien et réparation d'aéronef
- Entretien et réparation de moteurs d'aéronef
- Entretien et réparation de composants et d'autres systèmes d'aéronef
- Maintenance en ligne d'aéronefs (entretien dans les aéroports – ne comprend pas les revenus tirés de la vente de carburant)
- Services de convoyage d'aéronefs
- Services d'inspection d'aéronefs
- Services de vérification d'aéronefs
- Réparation de rembourrage d'aéronefs

## SECTION B – RENSEIGNEMENT SUR LE PROGRAMME

### 1. Qui peut présenter une demande?

Les bénéficiaires admissibles sont :

- Les petites et moyennes entreprises constituées en sociétés (PMEs);
- organismes sans but lucratif qui offrent des services essentiels aux PME;
- municipalités;
- Les provinces et les territoires; et
- Les organisations autochtones.



## L'INITIATIVE DE RELANCE RÉGIONALE DE L'AÉROSPATIALE GUIDE DU DEMANDEUR

### 2. Quels types d'activités sont admissibles?

L'IRRA appuiera les projets qui 1) aident à l'écologisation des activités et des produits et contribuent aux pratiques respectueuses de l'environnement; 2) améliorent la productivité; 3) renforcent la commercialisation et l'intégration dans les chaînes d'approvisionnement.

Les activités admissibles comprennent :

- l'adoption et la commercialisation de technologies, de produits et de services propres et d'électrification qui réduisent l'empreinte carbone tout en augmentant la productivité;
- l'intelligence artificielle (IA) pour aider les entreprises à mieux gérer leurs stocks et à livrer à temps, à réduire les risques humains et les coûts d'exploitation, à accroître la vitesse de production et la qualité des produits;
- l'adoption de pratiques exemplaires de fabrication de pointe et de l'industrie 4.0;
- la commercialisation stratégique de produits et de services novateurs;
- un soutien ciblé pour des groupes précis de l'économie, y compris les femmes, les Autochtones, les jeunes et les minorités visibles, afin de promouvoir une plus grande inclusion en éliminant les obstacles auxquels ces groupes sont confrontés;
- l'intégration des entreprises en démarrage et des nouvelles technologies dans des aspects clés de la chaîne de valeur (matériaux, procédés industriels, expérience client, numérisation) et l'expansion des entreprises à fort potentiel;
- l'assistance technique pour l'adoption de technologies et de pratiques de gestion efficaces adaptées aux besoins spécifiques d'une PME;
- l'investissement en capital jusqu'à concurrence de 10 millions de dollars pour combler l'écart avec le Fonds stratégique pour l'innovation (FSI) du ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique (ISDE) et appuyer davantage de projets de transformation ainsi que les PME émergentes et en expansion de premier plan dans le domaine pré-FSI;
- l'application stratégique d'outils d'approvisionnement comme la Politique des retombées industrielles et technologiques afin d'obtenir du soutien pour les PME et les nouvelles technologies; et
- le développement de la main-d'œuvre comme moyen de combler les pénuries de travailleurs et de compétences (c.-à-d. un soutien indirect par l'entremise d'organismes sans but lucratif qui offrent des services de soutien et de conseils aux entreprises ou un soutien direct aux PME pour des activités de formation, de perfectionnement ou d'embauche) tout en respectant les compétences régionales et provinciales.



## L'INITIATIVE DE RELANCE RÉGIONALE DE L'AÉROSPATIALE GUIDE DU DEMANDEUR

### 3. Quelles sont les priorités?

Quatre priorités ont été identifiées pour l'IRRA. La priorité peut être accordée aux projets qui répondent à une ou plusieurs des domaines d'activité suivants.

- la transition vers l'écologisation des activités et des pratiques durables sur le plan environnemental;
- la production d'avantages économiques importants et la promotion du développement des affaires dans les régions;
- l'amélioration de l'inclusion et de la diversité afin d'éliminer les obstacles auxquels font face certains groupes de population;
- l'appui de l'adoption des technologies numériques dans l'industrie aérospatiale et le renforcement de la cybersécurité.

## SECTION C – PROCESSUS DE DEMANDE

### 1. Processus

Les demandes seront acceptées par le biais d'un processus continu.

### 2. Étapes à suivre pour présenter une demande

**Étape 1 :** Télécharger le formulaire Demande d'aide financière du Fonds d'aide au tourisme. **Étape 2 :** En se référant au présent Guide du demandeur, remplir le formulaire de demande, le sauvegarder et préparer tous les documents requis. (Une liste des documents requis se trouve dans la demande.)

**Étape 3 :** Pour présenter une demande en ligne, retourner à la [page du formulaire de demande](#) et cliquer sur « Prêt à soumettre en ligne ».

**Remarque :** Pour présenter une demande papier, imprimer le formulaire rempli et l'envoyer, accompagné de tous les documents requis, au [bureau régional de l'APECA de votre province](#). Conserver une copie de la demande remplie et signée pour vos dossiers.

### 3. Remplir la demande d'aide financière

Toutes les sections et tous les champs du formulaire de demande doivent être remplis, le cas échéant. Vous trouverez ci-dessous un bref résumé de chacune des sections du formulaire de demande. Pour obtenir de l'aide, prière de communiquer avec l'[APECA](#).

#### Demandeur et coordonnées

Cette section recueille des renseignements sur le demandeur, notamment :



## L'INITIATIVE DE RELANCE RÉGIONALE DE L'AÉROSPATIALE GUIDE DU DEMANDEUR

- Dénomination légale du demandeur:** Indiqué le nom légal officiel du demandeur. La dénomination légale et la dénomination commerciale peuvent différer.  
**Dénomination commerciale du demandeur (si elle diffère):** Indiqué la dénomination commerciale du demandeur, le cas échéant.
- Adresse postale:** L'adresse complète où se trouve le siège de l'entreprise ou de l'organisation du demandeur. Courriel : Veuillez-vous assurer que l'adresse électronique fournie est valide et active.
- Nom de la personne autorisée :** Indiquez les coordonnées de la personne autorisée à représenter le demandeur et qui sera le principal point de contact du projet. Notez que la personne autorisée ne peut pas être un consultant, auquel cas l'APECA ne communiquera pas avec le demandeur. Si la personne n'est pas signataire du demandeur, une confirmation supplémentaire du droit de cette personne à représenter et à lier l'organisme peut être requise.
- Description de votre organisation ou de votre entreprise et de son mandat:** Veuillez décrire quel secteur d'activité votre entreprise ou organisation correspond ou quel type de mandat qui reflète le plus fidèlement l'organisation demandeur, et non les activités du projet. (Par exemple, éducation, développement économique, humanitaire, jeunes, etc.).
- Date de constitution ou d'enregistrement:** La date indiquée sur les statuts constitutifs du demandeur, les lettres patentes ou tout autre document constitutif, le cas échéant.  
**Numéro d'entreprise:** Le numéro d'entreprise est un numéro unique à neuf chiffres assigné par l'Agence de revenu du Canada.
- Type d'entité juridique:** Sélectionnez le type d'entité juridique approprié.
- Langue officielle préférée pour la correspondance:** Veuillez sélectionner la langue officielle dans laquelle vous préférez recevoir la correspondance relative au projet.
- Donner le nom et les coordonnées de la banque/l'institution financière que l'APECA peut contacter pour des renseignements sur le demandeur :** cette section doit être complétée en fournissant les informations relatives à la banque ou à l'institution financière utilisée par l'organisation demandeur.

### Information sur le projet

Cette section sert à décrire le projet et fournir les détails précis ainsi que des renseignements requis, notamment :

- Nom du projet :** Décrivez en quelques mots la nature du projet (par exemple, numérisation de l'achat de billets, mise à niveau des opérations des exploitants pour répondre aux protocoles de sécuritaire, etc.).



## L'INITIATIVE DE RELANCE RÉGIONALE DE L'AÉROSPATIALE GUIDE DU DEMANDEUR

2. **Endroit où aura lieu le projet** : Précisez le lieu physique où se déroulera le projet.
3. **Date de début prévue du projet** : Cette date est le premier jour où vous prévoyez engager des dépenses pour votre projet,  
**Date de fin prévue du projet** : La date de fin est le dernier jour où vous prévoyez engager des dépenses pour votre projet.
4. **Estimation des coûts du projet** : Cela doit inclure tous les coûts associés au projet.
5. **Montant demandé à l'APECA** : Cela doit refléter le montant du financement demandé à l'APECA pour cette demande.
6. **Début/fin de l'exercice financier du demandeur** : Indiquez la date qui correspond à l'exercice financier de l'organisation à des fins d'exploitation et de comptabilité.
7. **Aide antérieure de l'APECA** : Indiquez si le demandeur a déjà reçu une aide de l'APECA pour d'autres projets.
8. **Le demandeur a-t-il pris des engagements financiers ou juridiques envers le projet?**  
Sélectionnez "oui", si le demandeur a pris des engagements financiers ou juridiques pour le projet, tel que des contrats, des licences ou des coûts engagés.
9. **Si oui, précisez les détails** : précisez les engagements ou les obligations que le demandeur a pris envers le projet à ce jour ainsi que les coûts déjà encourus.
10. **Fournissez une description du projet et des principales activités qui seront entreprises** :  
Décrivez brièvement les principales activités du projet et les résultats attendus du projet.

Les détails de la description du projet doivent être inclus dans le plan de projet du demandeur et être soumis avec le formulaire de demande. Le plan de projet doit décrire en détail comment le projet contribuera à un ou plusieurs des objectifs suivants d'IRRA :

- aident à l'écologisation des activités et des produits et contribuent aux pratiques respectueuses de l'environnement;
  - améliorent la productivité; et
  - renforcent la commercialisation et l'intégration dans les chaînes d'approvisionnement.
11. **Décrivez les retombées économiques mesurables du projet** : veuillez décrire les avantages économiques ou les retombées que le projet apportera au secteur aérospatial et comment il favorisera le développement des entreprises en améliorant la résilience, l'innovation, la productivité et la compétitivité internationale du secteur aérospatial.
  12. **Nombre total d'emplois actuels** : Calculer le nombre actuel d'emplois par le biais de l'emploi à temps plein (ETP). Un ETP peut être constitué d'une personne travaillant à temps plein ou de



## L'INITIATIVE DE RELANCE RÉGIONALE DE L'AÉROSPATIALE GUIDE DU DEMANDEUR

plusieurs personnes travaillant à temps partiel, de sorte que le total des heures de travail de ces employés à temps partiel réunis équivaut aux heures d'une personne travaillant à temps plein. En règle générale, les postes à temps plein impliquent entre 35 et 40 heures dans une semaine de travail régulier. N'incluez pas les ETP qui sont employés par des fournisseurs ou des services contractuels.

13. **Nombre total d'emplois à créer à la date de fin de projet** : Un emploi créé fait référence à un emploi qui n'existait pas dans l'organisation demandeur avant le projet, mais qui a été créé directement à la suite des activités du projet. Un ETP peut être constitué d'une personne travaillant à temps plein ou de plusieurs personnes travaillant à temps partiel, de sorte que le total des heures de travail de ces employés à temps partiel réunis équivaut aux heures d'une personne travaillant à temps plein. En général, les postes à temps plein impliquent entre 35 et 40 heures dans une semaine de travail régulier. N'incluez pas les ETP qui sont employés par des fournisseurs ou des services contractuels. Pour les emplois saisonniers ou à temps partiel, les prévisions doivent être converties en équivalent temps plein, ce qui signifie 1600 heures ou 40 semaines de travail par an.
14. **Nombre total d'emplois maintenus après la date de fin de projet** : Un emploi maintenu fait référence à un emploi qui existait au sein de l'organisme demandeur avant le projet, mais qui ne sera pas maintenu ou sera probablement perdu si le projet n'est pas financé. Un ETP peut être constitué d'une personne travaillant à temps plein ou de plusieurs personnes travaillant à temps partiel, de sorte que le total des heures de travail de ces employés à temps partiel réunis équivaut aux heures d'une personne travaillant à temps plein. En général, les postes à temps plein impliquent entre 35 et 40 heures dans une semaine de travail régulier. N'incluez pas les ETP qui sont employés par des fournisseurs ou des services contractuels. Les emplois doivent être créés directement à la suite des activités du projet. Les emplois maintenus doivent être le résultat direct des activités du projet. Pour les emplois saisonniers ou à temps partiel, les prévisions doivent être converties en équivalent temps plein, ce qui signifie 1600 heures ou 40 semaines de travail par an.

### **Propriété**

Cette section s'applique aux entreprises et aux partenariats. Les autres demandeurs ne sont pas tenus de remplir cette section.

1. **Fournir des informations sur les principaux propriétaires du demandeur** : indiquez sur le tableau le nom des propriétaires de l'entreprise, le pourcentage de leurs parts dans l'entreprise et le poste qu'ils occupent s'ils sont actifs dans l'entreprise.
2. **Indiquez les noms de la société mère, des filiales et de toute entreprise affiliée ou apparentée** : une filiale est une entreprise dont une autre entreprise détient une participation majoritaire dans ses actions. Indiquez le nom légal de la société mère et le lieu du siège social.





## L'INITIATIVE DE RELANCE RÉGIONALE DE L'AÉROSPATIALE GUIDE DU DEMANDEUR

### **Renseignements et documents requis**

Les documents suivants doivent être inclus et accompagner le formulaire de demande le IRRA :

#### Demandeurs commerciaux

- Fournir une copie des documents de constitution en société et informations sur la propriété (noms et pourcentage de la propriété);
- Fournir une copie des états financiers du demandeur les plus récents et des deux dernières années (les états financiers vérifiés ou révisés sont préférables);
- Fournir le plan de projet, plan d'affaires et/ou plan marketing et recherche et développement (R&D);
- Devis du fournisseur : fournir une copie des devis ou estimations reçus pour le projet;
- Fournir une copie des permis et licences pertinents; et
- Fournir tous autres documents pertinents liés au projet qui pourrait aider à son évaluation.

#### Demandeurs à but non lucratif et autres

- Fournir une copie des documents constitutifs et liste des directeurs/membres du conseil d'administration;
- Fournir une copie des états financiers du demandeur les plus récents et des deux dernières années;
- Fournir une description du mandat du demandeur, y compris la gestion et les compétences du personnel clé;
- Fournir les renseignements sur le remboursement de la TVH du demandeur;
- Fournir une copie du plan de projet ou description détaillée du projet, notamment les étapes importantes, les coûts, le financement et les principaux partenariats établis;
- Devis du fournisseur : fournir une copie des devis ou estimations reçus pour le projet;
- Fournir une copie des permis et licences pertinents; et
- Fournir tous autres documents pertinents liés au projet qui pourrait aider à son évaluation.

### **Divulgations**

Cette section exige que le demandeur divulgue des informations sur le projet qui pourraient avoir des considérations supplémentaires.

### **Consentement et attestations**

- Le consentement et l'attestation signifient que le demandeur accepte et atteste de toutes les déclarations et autorisations contenues dans cette section, et accepte d'être lié par son contenu.



## L'INITIATIVE DE RELANCE RÉGIONALE DE L'AÉROSPATIALE GUIDE DU DEMANDEUR

- Le fait de faire une fausse déclaration ou de fournir des renseignements trompeurs peut amener le ministre à exercer tout recours dont il dispose en droit et d'autres conséquences éventuelles.
- Vous devez lire chaque déclaration dans cette section et signer l'attestation.
- En signant et en présentant la demande de financement, le demandeur reconnaît que les renseignements contenus dans la présente sont assujettis à la [Loi sur l'accès à l'information](#) et à la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#).

## SECTION D – L'INITIATIVE DE RELANCE RÉGIONALE DE L'AÉROSPATIALE

### A. Informations additionnelles sur le projet

Quatre priorités ont été identifiées pour l'IRRA. Veuillez préciser si le projet s'inscrit dans l'une (ou plusieurs) de ces quatre priorités. La priorité peut être accordée aux projets qui répondent à une ou plusieurs de ces domaines d'activités:

#### **1. ÉCOLOGISATION DES OPÉRATIONS OU DES PRODUITS/PRATIQUES ÉCOLOGIQUEMENT DURABLES :**

Veuillez sélectionner "oui" si les activités du projet impliquent l'écologisation des opérations ou des produits, ou l'adoption de pratiques écologiquement durables. Le plan du projet doit clairement décrire comment, et inclure les chiffres ou des mesures pour quantifier l'impact (c'est-à-dire, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la réduction des déchets, la valeur monétaire de la technologie propre, les produits ou services commercialisés, etc.), le cas échéant.

Les projets "verts" soutiennent une économie à croissance écologique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il peut s'agir, par exemple, de projets dont les avantages sont liés aux énergies renouvelables, à l'adoption de pratiques ou de technologies permettant de réduire l'empreinte carbone ou les déchets, à la commercialisation de technologies, de produits ou de services propres, à l'utilisation de matériaux légers/avancés, à la localisation de la chaîne d'approvisionnement, etc.

Ces projets sont efficaces sur le plan énergétique (par exemple, encourager la construction de nouveaux bâtiments selon des normes nettes zéro), à faible émission de carbone (par exemple, l'électrification), plus résilients (par exemple, une plus grande résistance aux événements climatiques extrêmes comme les inondations) et plus performants (c'est-à-dire de meilleurs résultats avec les mêmes ressources ou moins de ressources, ce qui entraîne moins d'intrants et/ou de déchets).

#### **2. RÉSILIENCE ET À LA COMPÉTITIVITÉ INTERNATIONALE DU SECTEUR AÉROSPATIAL :**

Veuillez sélectionner "oui", si le projet contribuera au rétablissement de l'organisation et soutiendra la croissance future de l'organisation dans le secteur aérospatial.



## L'INITIATIVE DE RELANCE RÉGIONALE DE L'AÉROSPATIALE GUIDE DU DEMANDEUR

Le plan de projet du demandeur doit clairement indiquer comment l'organisation a été touchée par la pandémie de COVID-19 et décrire comment le projet contribuera au rétablissement et à la croissance future de l'organisation/du secteur aérospatial.

### **3. RÉSILIENCE ET À LA COMPÉTITIVITÉ INTERNATIONALE DU SECTEUR AÉROSPATIAL :**

Veuillez sélectionner "oui", si le projet prévoit l'adoption de solutions numériques.

Dans le plan de projet du demandeur, veuillez inclure les détails sur les solutions numériques, y compris, notamment, l'industrie 4.0, la fabrication avancée, l'intelligence artificielle (IA) et/ou des solutions pour améliorer la cybersécurité. Le plan de projet doit clairement indiquer comment ces solutions permettront :

- améliorer la productivité (par exemple, réduire les coûts opérationnels, augmenter la vitesse de production, etc.);
- appuyer la commercialisation (par exemple, en améliorant la qualité des produits, en augmentant les ventes, etc.); et
- le renforcement de la cybersécurité.

### **4. PROJET SOUTENANT L'INCLUSIVITÉ ET LA DIVERSITÉ:**

Le gouvernement du Canada est déterminé à promouvoir la diversité et l'inclusion afin de permettre à tous les Canadiens de participer à la croissance de l'économie. Cette question vise à comprendre si le projet améliorera l'inclusion et la diversité des groupes sous-représentés. La priorité peut être accordée à ces projets. Voici une liste de groupes sous-représentés :

- Femmes;
- Peuples autochtones;
- Personnes handicapées
- Communautés racialisées
- Communautés noires
- Jeunes
- LGBTQ2
- Nouveaux arrivants au Canada ou Immigrants
- Membres de communautés de langue officielle en situation minoritaire

Si le projet comporte des activités qui adressent les obstacles rencontrés par ces groupes, veuillez sélectionner "oui". Le plan de projet du demandeur doit décrire clairement comment le projet améliorera et éliminera les obstacles pour ces groupes. Le plan de projet doit également préciser quel groupe(s) sous-représenté(s) bénéficiera du projet.

Le demandeur peut également se porter volontaire pour fournir des informations supplémentaires dans la section B ci-dessous, qui seront collectées et utilisées à des fins statistiques.



Agence de  
promotion économique  
du Canada atlantique

Atlantic Canada  
Opportunities  
Agency

Canada

## L'INITIATIVE DE RELANCE RÉGIONALE DE L'AÉROSPATIALE GUIDE DU DEMANDEUR

### B. Diversité et inclusion

Le gouvernement du Canada est déterminé à promouvoir la diversité et l'inclusion afin de permettre à tous les Canadiens de participer à la croissance de l'économie.

Contrairement au reste du formulaire, cette section est une auto-déclaration et est volontaire. Les informations recueillies dans cette section seront utilisées uniquement à des fins statistiques. Si le demandeur ne souhaite pas auto-déclarer son statut ou le statut du projet par rapport aux groupes sous-représentés identifiés dans cette section du formulaire, laissez l'un ou l'autre ou les deux champs vides, le cas échéant.

La notion « dirigée » ou « majoritairement dirigée » est définie comme une organisation qui compte un ou plusieurs des groupes classés comme une priorité fédérale en matière de croissance inclusive, qui contrôlent et gèrent l'organisation depuis longtemps et qui jouent un rôle actif dans la prise de décisions stratégiques et quotidiennes.